Communiqué de presse

Université de Strasbourg



Campus sans tabac:

une nouvelle étape contre le tabagisme à l'Université de Strasbourg



À l'occasion du Mois sans tabac, l'Université de Strasbourg se lance dans une nouvelle étape dans la lutte contre le tabagisme sur ses campus. À partir du lundi 1^{er} novembre 2021, les étudiants et personnels qui désirent fumer sont invités à s'éloigner des entrées principales de plusieurs bâtiments emblématiques des campus Esplanade, historique, médecine et de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé).

Première cause évitable de mortalité en France, le tabagisme est responsable de plus de 75 000 morts par an dont 45 000 par cancer. Le « Campus sans tabac » a pour objectif de dénormaliser la consommation de tabac en changeant les attitudes vis-à-vis de celui-ci par la mise en place d'espaces sans tabac sur le campus. L'objectif de l'action est de faire évoluer les représentations des usagers en faveur de la non-consommation du tabac dans les espaces publics. Cette action vise à protéger aussi bien les citoyens que l'environnement.

L'enquête en ligne conduite en mai 2020 par les étudiants en service sanitaire de la Faculté de pharmacie en lien avec la Ligue contre le cancer avait montré qu'une gêne était ressentie aux abords des entrées de bâtiments par les non-fumeurs. C'est pourquoi, « en précurseurs », l'Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC) et la Faculté de pharmacie ont fait de leurs parvis des zones non-fumeurs. Convaincue de la mesure, l'Université de Strasbourg a décidé de l'étendre à plusieurs bâtiments emblématiques du campus de l'Esplanade, du campus de médecine, du campus historique et de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) dès le 1^{er} novembre 2021.

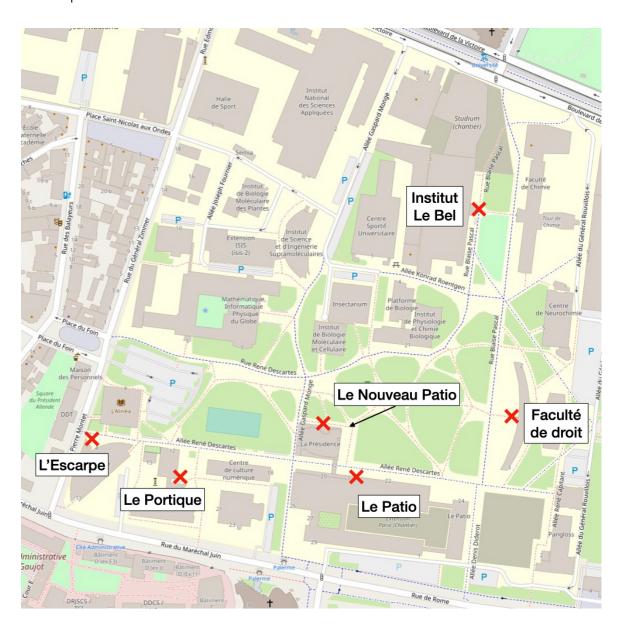
Le respect de ces espaces non-fumeurs devant les entrées dépend de la bonne volonté des étudiants et personnels. La mesure ne se veut en aucun cas répressive. Ces espaces seront indiqués par une campagne d'affichage dédiée.

Les entrées principales des bâtiments concernés par les zones non-fumeurs :

Les nouvelles zones non-fumeurs

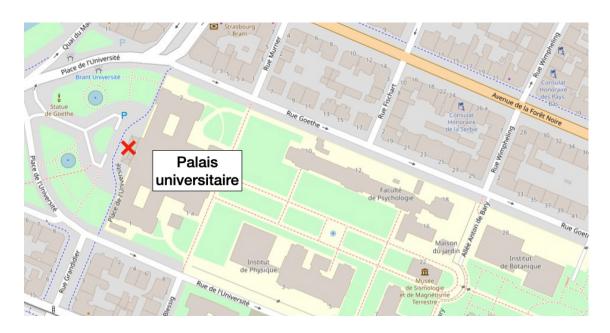
Sur le campus Esplanade :

- L'Institut Le Bel
- La Faculté de droit
- Le Patio
- Le Nouveau Patio
- L'Escarpe
- Le Portique



Sur le campus historique :

• Le Palais universitaire



Sur le campus médecine :

La Faculté de médecine



Et aussi:

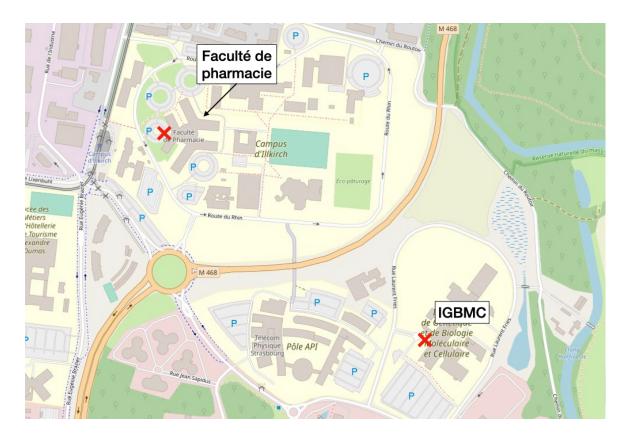
• L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) - Meinau



Zones déjà effectives depuis le 1^{er} novembre 2020

Sur le campus Illkirch:

- La Faculté de pharmacie
- L'Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC)



Des médiateurs pour lutter contre le tabagisme

Vingt étudiants ont été formés à la médiation afin d'échanger sur la mise en place des parvis sans tabac. Ces « médiateurs Tabac » seront présents sur les parvis concernés du 3 au 25 novembre, pour informer de la mesure et recueillir l'avis des usagers. Leur formation a été réalisée conjointement par les équipes du Service de santé universitaire, du Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer et de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS).

Les différentes étapes du projet « Campus sans tabac »

- **En octobre 2019**, l'Université de Strasbourg a obtenu une enveloppe de 191 000 €, en partie destinée au projet Campus sans tabac en réponse à un appel à projets de l'Agence régionale de santé (ARS) sur la diminution des conduites addictives des étudiants.
- **Le 7 mai 2020**, le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de l'établissement accueille favorablement le projet Campus sans tabac.
- En mai 2020, une enquête en ligne est conduite par les étudiants en service sanitaire de la Faculté de pharmacie en lien avec la Ligue contre le cancer afin de recueillir l'avis des étudiants et personnels sur le projet.
- **Le 1**^{er} **novembre 2020**, l'Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC) et la Faculté de pharmacie font de leurs parvis des zones non-fumeurs à l'occasion du Mois sans tabac.
- Le 31 mai 2021, à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, l'Université de Strasbourg et le Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer ont signé une convention de partenariat permettant d'intégrer l'action « Espaces sans tabac » sur les campus.
- Le 1^{er} novembre 2021, de nouvelles entrées de bâtiments deviennent non-fumeurs à l'occasion du Mois sans tabac.
- **Fin de l'année 2022**, l'ensemble du campus a pour ambition de devenir un espace sans tabac avec la mise en place de zones fumeurs.

Des consultations de tabacologie accessibles aux étudiants et personnels

Pour les étudiants :

Le Service de santé universitaire de l'Université de Strasbourg propose gratuitement des **consultations de tabacologie** aux étudiants qui souhaiteraient arrêter de fumer. Après une première consultation, il est donné la possibilité de rencontrer un médecin qui répondra aux différentes questions. Un suivi peut alors être proposé en fonction de la situation et de l'envie du patient : consultations médicales de tabacologie ; de nutrition ; suivi psychologique et ateliers de gestion du stress/sophrologie. Si nécessaire, une prescription de substituts nicotiniques peut être faite (remboursée par l'Assurance maladie).

Il est possible de prendre rendez-vous via Doctolib en cliquant ici, ou bien par téléphone au 03 68 85 50 24.

Pour les personnels:

Les agents souhaitant bénéficier gratuitement d'un accompagnement par un tabacologue pourront contacter directement la Lique 67 par téléphone (03 88 24 17 60) ou par mail (cd67@lique-cancer.net).

Les partenaires du projet

Le projet est financé par l'Agence régionale de santé Grand Est. Il est piloté par le Service de santé universitaire de l'Université de Strasbourg, en partenariat avec le Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer. Il a bénéficié du soutien motivé des facultés de Pharmacie et de Médecine, de l'Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC), du Service de santé au travail (SST), du Centre d'accueil médico-psychologique de Strasbourg (CAMUS), du Centre d'information et de ressources sur les drogues et les dépendances (CIRDD).

Pour plus d'informations sur le Campus sans tabac : https://campus-sans-tabac.unistra.fr/

Contact presse

Université de Strasbourg

Alexandre Tatay - Attaché de presse +33.6 80 52 01 82 / tatay@unistra.fr www.unistra.fr